Fiche savoirs technologiques 4: Configuration du NAT/PAT

Dans cette partie, vous allez reprendre l'architecture présentée dans la fiche N°1 et mettre en place des règles de NAT qui vont permettre d'accéder aux serveurs en DMZ de l'autre agence à travers des IP **publiques**.

Dans la fiche 2 vous avez mis en place une règle de NAT pour permettre l'accès à Internet à vos réseaux internes via la passerelle de l'enseignant.

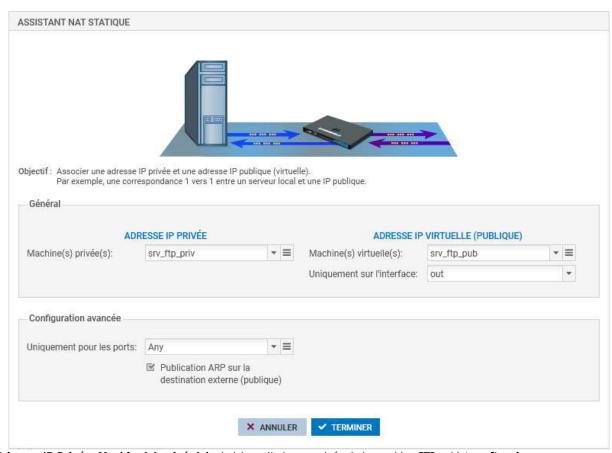
Vous allez maintenant configurer des règles de NAT et des règles de redirections de ports afin de rendre accessible vos services hébergés par le serveur Debian de la DMZ.

Mise en oeuvre de la NAT statique

Vous disposez de 2 adresses IP publiques **192.36.253.x2** et **192.36.253.x3** réservées respectivement à vos serveurs FTP et MAIL (au besoin ajoutez ces 2 objets créés cf Partie 3).

Étape 1 : Vous allez ajouter les règles de NAT qui permettent de joindre chaque serveur depuis le réseau externe grâce à son adresse IP publique.

- Dans votre politique AgenceX, sélectionnez l'onglet NAT puis Nouvelle règle/ règle de NAT statique (bimap); un assistant s'ouvre:
 - o Machine(s) privée(s): L'adresse IP privée du serveur en interne
 - Machine(s) virtuelle(s) : L'adresse IP publique virtuelle dédiée au serveur interne
 - Uniquement sur l'interface : L'interface externe depuis laquelle le serveur est accessible avec son adresse IP publique virtuelle.
 - Uniquement pour les ports: La règle de NAT statique permet de translater tous les ports. Cependant, il est possible de la restreindre en spécifiant un ou une plage de ports au niveau de ce paramètre. Il est conseillé de laisser cette valeur à Any et de restreindre le port directement dans les règles de filtrage.
 - publication ARP : cochez Activer la publication ARP pour l'adresse IP publique.

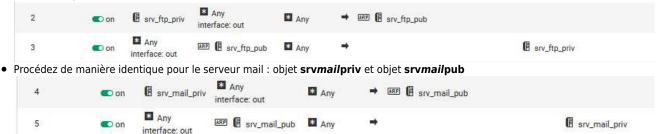


- Dans Adresse IP Privée, Machine(s) privée(s), choisissez l'adresse privée de la machine FTP: objet srvftppriv.
- Dans Adresse IP Virtuelle, Machine(s) virtuelle (s), choisissez l'adresse publique de la machine FTP: objet srvftppub.

Choisissez out dans Uniquement sur l'interface et laissez Any dans Uniquement pour les ports et cochez Publication ARP
 et cliquez Terminer.

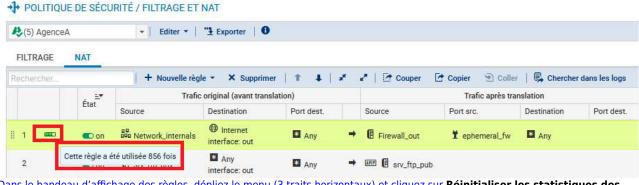
L'assistant ajoute deux règles NATs :

- La première règle pour la translation du flux sortant du serveur interne vers le réseau public
- et la deuxième pour le flux entrant à destination de l'adresse IP publique virtuelle. Les deux règles peuvent être modifiées par la suite indépendamment l'une de l'autre.



Étape 2 : Testez l'application de la première règle de NAT, en envoyant un ping vers la passerelle par défaut.

- Envoyez un ping vers la passerelle par défaut de l'autre agence depuis la machine serveur debian du réseau de votre agence (AgenceX);
- Ouvrez Configuration / Politique de sécurité / Filtrage et NAT onglet NAT sur le firewall de votre agence (AgenceX). Dans la liste des règles la barre devient verte quand les règles s'appliquent et une info-bulle indique le nombre de fois où la règle a été appliquée :



Dans le bandeau d'affichage des règles, dépliez le menu (3 traits horizontaux) et cliquez sur **Réinitialiser les statistiques des règles** pour remettre les compteurs à zéro.



Mise en oeuvre de la redirection de ports

Étape 3 : Vous allez ajouter une **règle de NAT** afin que votre serveur **WEB** (objet srv*web*pub, protocole http) soit joignable grâce à une redirection de port via l'adresse IP publique OUT de votre firewall : **192.36.253.x0**.

- Dans votre politique AgenceX, sélectionnez l'onglet NAT puis Nouvelle règle / règle simple et modifiez avec les paramètres suivants :
- Source originale = Internet,
- Interface d'entrée = out,
- Destination originale = FirewallOut, * Port dest= http, * Source translatée = Any, * Destination translatée = srvwebpriv,
 * Port destination translaté = ephemeralfw.



Printed on 2025/12/16 10:11

Étape 4 : Vous allez activez le traçage des règles de NAT pour les flux entrants, ceci permet d'avoir les informations visibles dans les Journaux d'audit (logs).

☐ Double-cliquez une règle (par ex la règle n°3), et choisissez l'onglet Options, et dans niveau de trace tracer puis OK. Répétez l'opération pour les autres règles entrantes. ===== Retour Accueil Stormshield ===== * Stormshield

From:

/ - Les cours du BTS SIO

Permanent link:

/doku.php/reseau/stormshield/fiche4?rev=1632084947

Last update: 2021/09/19 22:55

